



Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

7588^e séance

Vendredi 18 décembre 2015, à 16 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Kerry/M ^{me} Power	(États-Unis d'Amérique)
<i>Membres :</i>	Angola	M. Domingo Augusto
	Chili	M. Barros Melet
	Chine	M. Wang Yi
	Espagne	M. Ybáñez
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Fabius
	Jordanie	M. Judeh
	Lituanie	M. Krivas
	Malaisie	M ^{me} Adnin
	Nigéria	M ^{me} Ogwu
	Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hammond
	Tchad	M. Cherif
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 16 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Je souhaite une chaleureuse bienvenue au Secrétaire général, aux Ministres et aux autres représentants présents aujourd'hui dans la salle du Conseil de sécurité. Leur présence illustre l'importance de la question à l'examen aujourd'hui.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je voudrais d'abord signaler que nous avons parmi nous plusieurs Ministres qui ont des avions à prendre. Les choses ont duré plus longtemps que prévu. J'apprécie la patience dont tout le monde fait preuve. Nous en sommes très reconnaissants.

J'ai maintenant l'honneur de donner la parole au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Le conflit syrien a commencé par des demandes populaires pacifiques de changements politiques, mais il s'est vite caractérisé par des divisions internes, régionales et internationales, y compris au sein du Conseil. Près de cinq ans plus tard, le pays est en ruines, des millions de ses citoyens sont éparpillés dans le monde et une avalanche de radicalisme et de sectarisme compromet la sécurité mondiale et régionale.

C'est pourquoi je me félicite de l'initiative critique prise par le Groupe international d'appui pour la Syrie. Je salue tout particulièrement le leadership du Secrétaire d'État des États-Unis, M. John Kerry, et du Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, M. Lavrov. Je me félicite également du projet de résolution que le Conseil de sécurité va adopter au cours de la présente séance. Premier projet de résolution à porter sur la voie politique d'un règlement de la crise, il sera un premier pas très important qui devra être suivi de beaucoup d'autres.

Je saisis la présente occasion pour remercier tous les Ministres de leur leadership et de leur participation à cette séance.

Lors des deux réunions tenues récemment à Vienne, le Groupe international d'appui pour la Syrie a présenté deux grandes demandes à l'ONU : premièrement, qu'elle organise en janvier, entre le Gouvernement syrien et les représentants de l'opposition, des négociations officielles sur un processus de transition dirigé par les Syriens eux-mêmes; et deuxièmement, qu'elle détermine dans le même temps les conditions et les modalités d'un cessez-le-feu national. L'ONU est prête à assumer ces tâches importantes.

Nous nous félicitons de la réunion tenue à Riyad qui a rassemblé un large éventail de membres de l'opposition syrienne. Tandis que le Gouvernement et l'opposition se préparent, l'ONU est prête à relancer les pourparlers intra-syriens, sous la médiation de mon Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura. Comme l'indique le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe), les parties devront assurer la participation pleine et effective des femmes à ces pourparlers.

Ce matin, j'ai exhorté le Groupe international d'appui pour la Syrie à faire pression sur les parties syriennes pour qu'elles mettent immédiatement en œuvre les mesures de confiance suivantes : premièrement, arrêter l'utilisation aveugle d'armes contre les civils, y compris les barils explosifs, toujours utilisés en dépit de la promesse du Gouvernement de cesser cette pratique; deuxièmement, autoriser un accès sans conditions et sans entraves des convois d'aide – des dizaines de milliers de personnes assiégées sont contraintes de se nourrir d'herbe et de mauvaises herbes, ce qui est choquant; troisièmement, cesser les attaques contre les installations médicales et éducatives et lever toutes les restrictions imposées aux fournitures médicales et chirurgicales des convois humanitaires; et quatrièmement, libérer tous les détenus – des rapports indiquent que les prisonniers sont soumis à la torture et à des conditions de détentions atroces.

Près de deux années se sont écoulées depuis la deuxième Conférence internationale sur la situation en Syrie (Genève II). Les Syriens ont assez souffert. Je leur demande de faire preuve de vision et de leadership afin de surmonter leurs différends. Une perspective de paix fugace a émergé. Ils se doivent de la saisir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé. Je crois que tout

le monde ici remercie le Secrétaire général pour son leadership et pour toute l'aide fournie par l'ONU.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2015/996, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par les États-Unis d'Amérique.

Le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Angola, Tchad, Chili, Chine, France, Jordanie, Lituanie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Nigéria, Fédération de Russie, Espagne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Venezuela (République bolivarienne du)

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2254 (2015).

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Secrétaire d'État des États-Unis.

Je tiens d'abord à remercier les autres membres permanents qui ont aidé à l'élaboration de la résolution 2254 (2015) et ont passé la matinée à travailler avec nos collègues pour que nous en arrivions là cet après-midi, ainsi que le non-membre, l'Allemagne, que nous remercions vivement pour sa participation.

Je remercie également tous les membres du Conseil d'avoir bien voulu se réunir à cette heure tardive, et plus particulièrement le Secrétaire général Ban Ki-moon et l'Envoyé spécial, Staffan de Mistura pour leur leadership et leur engagement. Je tiens aussi à remercier le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, Sergueï Lavrov, pour sa collaboration et ses efforts durant les deux conférences de Vienne qui ont abouti aux deux communiqués de Vienne qui sont intégrés dans la présente résolution.

En adoptant la résolution 2254 (2015) aujourd'hui, le Conseil indique clairement à toutes les parties concernées que le moment est venu d'arrêter les tueries en Syrie et de poser les bases d'un gouvernement que le peuple de cette terre explorée qui a tant souffert pourra soutenir. Après quatre ans et demi de guerre, c'est la première fois que nous sommes arrivés à nous réunir au Conseil de sécurité de l'ONU pour tracer la voie à suivre. Entre-temps, un Syrien sur 20 a été tué ou blessé;

un sur cinq est un réfugié; et un sur deux est déplacé. L'espérance de vie en Syrie a été réduite de 20 années.

Nous devons mettre un terme à tout cela. C'est l'objectif du Conseil cet après-midi : faire cesser les bombardements aveugles, les actes de terreur, la torture et les massacres. Et notre tâche commune est de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans cette optique, le Président Obama a défini trois objectifs interdépendants pour mon pays. Le premier est de soutenir nos amis et de veiller à ce que l'instabilité provoquée par la guerre civile en Syrie ne se propage pas au-delà des frontières de ce pays. C'est pourquoi nous fournissons une aide humanitaire sans précédent et c'est pourquoi nous redoublons d'efforts pour aider les voisins de la Syrie à renforcer leur capacité de protéger leur territoire et de se défendre face aux menaces extérieures.

Deuxièmement, nous sommes déterminés, au sein de la coalition et avec ses partenaires, à affaiblir et à vaincre l'organisation terroriste connue sous le nom de Daech. Ces six derniers mois, la coalition et ses partenaires ont travaillé avec les forces irakiennes pour libérer Tikrit, pour libérer Sinjar, pour neutraliser les chefs terroristes sur le champ de bataille, pour couper les canaux d'approvisionnement des terroristes, pour frapper leurs installations pétrolières et reprendre à Daech toujours plus de territoires. Aujourd'hui nous accentuons la pression, en aidant nos partenaires irakiens à reprendre le contrôle de l'essentiel de Ramadi, à bloquer les voies d'approvisionnement vers Mossoul et nous avançons vers le nord de la Syrie, en aidant nos partenaires le long de la frontière syro-irakienne et en appuyant leurs efforts de recrutement et de mobilisation. Par ailleurs, comme en témoigne la séance des ministres des finances qui s'est tenue hier dans cette même salle (voir S/PV.7587), nous multiplions les initiatives pour priver Daech des sources de revenus qui alimentent sa perversion et son caractère criminel.

Mais la vérité c'est que rien ne peut davantage contribuer à la lutte contre le terroriste qu'un processus diplomatique bénéficiant d'un soutien large qui donne aux Syriens un choix véritable : le choix, non pas entre Al-Assad et Daech, mais entre la guerre et la paix, entre les extrémistes violents et un nouveau centre politique ayant les moyens d'agir. C'est pourquoi nous nous sommes joints à nombre de ceux représentés ici aujourd'hui pour appuyer une initiative diplomatique urgente. À maintes reprises, les pays, et pas seulement autour de cette table aujourd'hui mais à l'occasion

d'innombrables réunions organisées à travers le monde, ont réaffirmé que le règlement devait être politique. Eh bien, l'heure de vérité a sonné. C'est pourquoi aujourd'hui nous rallions un effort qui est le plus large et le plus orienté vers l'action qui ait été mené à ce jour concernant la Syrie pour isoler les terroristes et mettre la Syrie sur la voie de la transition politique envisagée dans le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe), un effort désormais approuvé par la communauté internationale à travers une résolution du Conseil de sécurité.

Comme la décision du Conseil aujourd'hui en atteste, nous avons fait d'importants progrès ces dernières semaines, des progrès qui doivent nous donner à tous des raisons d'espérer. Le mois dernier, à Vienne, les États-Unis et les autres membres du Groupe international d'appui pour la Syrie (GIAS) se sont mis d'accord sur une série de mesures pour arrêter le bain de sang en Syrie, promouvoir une transition politique, isoler les terroristes et aider le peuple syrien à pouvoir commencer de reconstruire son pays.

La semaine dernière à Riyad, avec l'aide de S. M. le Roi Salman, un vaste éventail de représentants de l'opposition syrienne, toutes tendances confondues, s'est entendu pour former un haut comité de négociation. Aux termes de la résolution 2254 (2015), adoptée aujourd'hui, le but de ces négociations entre l'opposition responsable et le Gouvernement est de faciliter le passage de la Syrie à une gouvernance crédible, inclusive et non sectaire dans les six mois. Le processus devra mener à la rédaction d'une nouvelle constitution et définir les modalités de la tenue d'élections sous surveillance internationale dans les 18 mois. J'ajoute que le Communiqué de Genève n'a jamais contenu des dates aussi précises. Ces échéances fixées à six et 18 mois sont le résultat du processus et du communiqué de Vienne, et c'est également le processus de Vienne qui a approuvé l'idée d'un cessez-le-feu et d'un ensemble de principes et de valeurs devant régir la nouvelle Syrie, au terme d'un processus dirigé par les Syriens pour les Syriens. Nous espérons qu'un cessez-le-feu pourra être mis en place sur l'ensemble du territoire, mais qui ne s'appliquera pas à Daech, au Front el-Nosra ou à tout autre groupe que nous pourrions désigner à tout moment.

Je terminerai en disant que nous ne nous faisons aucune illusion quant aux obstacles qui existent. À l'évidence, de profondes divergences subsistent au sein de la communauté internationale, en particulier en ce qui concerne l'avenir du Président Al-Assad.

Nous insistons depuis le début sur le fait que pour être couronné de succès, le processus doit être dirigé, défini, décidé et mis en œuvre par les Syriens et les Syriennes. Il ne peut être imposé de l'extérieur, et ce n'est pas non plus notre but. Toutefois, nous l'avons vu ces dernières semaines à Vienne, à Paris et dans d'autres capitales ainsi qu'ici aujourd'hui à New York, il y a un degré d'unité inédit quant à la nécessité de négocier cette transition politique, de vaincre Daech et bien entendu de mettre fin à la guerre. La résolution que nous venons d'adopter marque un tournant car elle fixe des principes et un calendrier précis. C'est pourquoi ensemble nous devons tout mettre en œuvre pour faire en sorte que ces pourparlers politiques aillent de l'avant, préparer le cessez-le-feu et encourager toutes les parties en Syrie à y prendre part en toute bonne foi.

Je veux souligner l'urgence de notre tâche. Comme beaucoup ici, j'ai rencontré des réfugiés dans les camps de réfugiés et ailleurs. J'ai rencontré des rescapés, comme d'autres ici dans cette salle. Tout comme eux, j'ai rencontré les personnes qui les prennent en charge. J'ai rencontré de nombreux acteurs qui sont en première ligne de ce conflit. J'ai parlé à des femmes qui se battent pour que leur famille tienne bon, malgré le danger permanent, le froid mordant, le manque de nourriture et tous les risques. J'ai entendu les récits à vous glacer le sang des médecins et des secouristes qui jour après jour, mois après mois, année après année et depuis cinq ans maintenant sont confrontés aux traumatismes de cette crise humanitaire. Je sais, comme chacun ici dans cette salle, les atrocités qui ont été et sont encore commises, alors même que nous sommes assis ici cet après-midi, trop souvent contre des civils innocents.

Pour ce qui est de l'avenir, nous savons que jamais Daech ne doit être autorisé à obtenir le contrôle en Syrie, aussi avons-nous l'impératif en tant que communauté mondiale non seulement de lutter contre une entité terroriste, mais également de mettre fin à la guerre civile et de rétablir la légitimité de la gouvernance en Syrie. À nos yeux, et tout le monde n'est pas de cet avis, mais les membres du GIAS dans leur majorité en sont eux aussi convaincus, le Président Al-Assad a perdu la capacité d'unir le pays et la crédibilité morale de gouverner la Syrie à l'avenir. C'est pourquoi je dis, non pas par idéologie ou par choix mais simplement parce que telle est la réalité et tels sont les faits, que, compte tenu de la situation sur le terrain, pour que la guerre prenne fin, il faut impérativement que les Syriens s'entendent sur la gouvernance qui doit le remplacer. C'est d'une logique

implacable et c'est le principe qui unit la plupart d'entre nous dans notre effort pour aller de l'avant.

Nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir, certains diront des kilomètres, mais il est indéniable que ces deux derniers mois nous sommes passés de la paralysie, d'un processus non existant à la tenue de trois réunions du GIAS et aujourd'hui à l'approbation par le Conseil de sécurité d'une feuille de route. Nous nous sommes entendus sur un plan d'action, et le vote du Conseil aujourd'hui est un important coup d'accélérateur sur la voie d'un règlement politique. C'est une étape particulièrement importante parce qu'elle réaffirme l'adhésion de cet organe au Communiqué de Genève relativement à la mise en place d'une autorité de transition dotée des pleins pouvoirs exécutifs. Le Conseil approuve également les progrès faits à Vienne et les Déclarations de Vienne concernant le calendrier fixé pour la transition et les élections ainsi que les normes qui s'appliqueront à ces dernières et qui seront les plus élevées possibles afin de garantir la tenue, sous la surveillance des Nations Unies, d'un scrutin libre, régulier, transparent et responsable. La résolution énonce en outre les valeurs et les principes fondamentaux qui doivent guider les Syriens et les Syriens dans la construction d'une nouvelle Syrie.

À partir de là, avançons avec confiance et détermination pour mettre fin à cette guerre, éliminer la menace terroriste et permettre aux Syriens de rentrer chez eux en toute sécurité.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je tiens tout d'abord à remercier John Kerry d'avoir pris l'initiative de convoquer la troisième réunion du Groupe international d'appui pour la Syrie (GIAS) aujourd'hui à New York, ce qui nous donne l'occasion de nous retrouver ici dans cette salle.

Cette réunion du GIAS a confirmé l'attachement de tous les participants au processus de Vienne. La résolution 2254 (2015), que nous venons d'adopter, approuve les Déclarations du GIAS des 30 octobre et 14 novembre 2015 qui énoncent la marche à suivre pour mettre en œuvre le Communiqué de Genève du 20 juin 2012 (S/2012/522, annexe).

Cette résolution indique clairement, d'une part, que ces trois documents constituent la seule base du règlement de la crise sanglante qui frappe la Syrie, et d'autre part, que le format de Vienne est le seul qui est à même de rassembler tous les acteurs étrangers influents et permet donc de créer les conditions extérieures propices à un règlement juste et durable, par la voie de négociations entre le Gouvernement de la République arabe syrienne et de tous les membres de l'opposition. D'après la résolution adoptée aujourd'hui, l'autorité juridique internationale des efforts collectifs visant à organiser ces négociations revient à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura. Elle souligne que seul un dialogue sans exclusive conduit par les Syriens et organisé sur la base de leur consentement peut permettre de mettre fin aux souffrances terribles du peuple syrien.

Dans le même temps, cette résolution confirme les principes fondamentaux de ce règlement politique, à savoir que la Syrie doit rester un État uni, laïque, multiethnique et multiconfessionnel, où toutes les catégories de la population sont appréciées et vivent en sûreté, et que seul le peuple syrien a le droit de décider de son avenir. Il s'agit d'une réponse claire aux tentatives d'imposer aux Syriens des solutions de l'extérieur s'agissant de diverses questions, notamment la question du sort de leur Président. Cette démarche est clairement énoncée dans le Communiqué de Genève, dans les documents élaborés par le Groupe international d'appui pour la Syrie et dans la résolution d'aujourd'hui.

Toutefois, nous sommes tous unanimes quant au fait que les terroristes, quelles que soient leurs allégeances, et ceux qui préconisent une solution militaire au conflit, n'ont pas de place à la table de négociation. L'adoption à l'unanimité de cette résolution par le Conseil, aujourd'hui, doit ouvrir la voie à la formation d'une large coalition contre le terrorisme sur la base de la Charte des Nations Unies, avec l'appui de tous ceux qui sont opposés au terrorisme de par le monde, y compris l'armée syrienne, la milice kurde et les forces armées de l'opposition patriotique syrienne. Des éléments de l'armée de l'air russe ont contribué aux efforts visant à régler ce problème en réponse à une demande du Gouvernement légitime de la République arabe syrienne. Nous pensons que la résolution 2253 (2015) adoptée hier sur l'initiative de la Russie et des États-Unis, qui vise à renforcer le contrôle sur le financement de l'État islamique d'Iraq et du Levant et d'autres groupes terroristes et à tarir leurs sources de financement, notamment le commerce illicite du pétrole,

jouera un rôle important à cet égard. La lutte contre le terrorisme doit avoir un caractère cohérent et constant, que ce soit en Syrie ou ailleurs. Les tentatives visant à séparer les terroristes en « bons » et « méchants » sont inacceptables.

Par ailleurs, la résolution d'aujourd'hui souligne la nécessité de fournir une assistance humanitaire au peuple syrien. Celle-ci doit être fournie dans le strict respect des directives de l'ONU, telles qu'énoncées dans les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, y compris le principe du consentement du Gouvernement hôte. C'est important qu'aujourd'hui, le Conseil de sécurité ait réaffirmé la nécessité de respecter la souveraineté de la République arabe syrienne.

La résolution adoptée aujourd'hui renforce le contrôle du Conseil de sécurité sur la mise en œuvre des accords conclus à Vienne, avec le concours du Groupe international d'appui pour la Syrie. Le Secrétaire général et son Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, joueront un rôle de premier plan s'agissant d'organiser et d'accompagner le processus de négociation, sur la base des résultats des réunions des membres de l'opposition syrienne, tenues à Moscou, au Caire, à Riyad, à Damas, à Hassaké et ailleurs. Nous attendons avec intérêt les recommandations équilibrées du secrétariat du Conseil de sécurité sur les mesures qui doivent être prises s'agissant de toutes les questions qui ont fait l'objet d'un accord à Vienne. Nous sommes confiants que nos collègues au sein de l'équipe de M. Staffan de Mistura aborderont cette tâche d'une manière responsable et impartiale, sans succomber à d'éventuelles tentatives des parties de faire pression sur eux, et qu'ils seront uniquement guidés par l'objectif de faciliter un accord mutuellement acceptable entre le Gouvernement et l'opposition, comme le prescrit la résolution adoptée aujourd'hui.

Nous sommes prêts, en notre qualité de Coprésident du Groupe international d'appui pour la Syrie, avec les États-Unis et l'Organisation des Nations Unies, à convoquer une autre réunion afin de déterminer, par consensus, de nouvelles mesures à l'appui du règlement de la crise syrienne, dès que nous aurons connaissance de ces recommandations. Dans le cadre de la tâche qui nous attend, nous appelons tous nos collègues à ne pas se laisser emporter par des discours idéologiques, à éviter toute incitation à des conflits confessionnels destructeurs et à agir avec pragmatisme dans l'objectif primordial de mettre un terme au terrorisme et à la violence et de mettre fin au

conflit grâce à un règlement politique. Cette démarche est la seule solution qui s'offre à nous, si nous voulons réellement placer les intérêts du peuple et de l'État syriens au-dessus d'ambitions géopolitiques.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lavrov pour sa déclaration et de son leadership s'agissant de cette question.

Je donne maintenant la parole au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et des expatriés du Royaume hachémite de Jordanie.

M. Judeh (Jordanie) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je voudrais remercier le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, dont le pays assure la présidence du Conseil ce mois-ci, d'avoir convoqué cette importante réunion ministérielle, qui fait suite aux efforts constructifs déployés par la communauté internationale pour mettre fin à la crise syrienne et aux souffrances du peuple syrien.

La réunion d'aujourd'hui est un autre pas important dans le contexte de la réaction internationale à la situation en Syrie. Ces derniers mois, les acteurs régionaux et internationaux ont intensifié leurs efforts diplomatiques afin de dégager un consensus sur les moyens permettant de parvenir à un règlement politique à la crise tragique qui frappe la Syrie depuis cinq ans, et qui a des conséquences graves pour la région et la communauté internationale, notamment sur le plan humanitaire, étant donné qu'elle a fait des millions de déplacés et de réfugiés syriens, et de la sécurité, suite à l'expansion des activités de Daech, du Front el-Nosra et d'autres personnes et entités associées aux groupes terroristes.

Ces efforts internationaux louables ont conduit à la création du Groupe international d'appui pour la Syrie, et à cet égard, je voudrais remercier le Secrétaire d'État des États-Unis, M. John Kerry, et le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, M. Sergey Lavrov, de leurs efforts qui ont conduit à ce résultat qui, si Dieu le veut, permettra de trouver une solution politique à la crise syrienne, solution que nous appelons de nos vœux. Je tiens également à remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, des efforts qu'il a déjà consentis et qu'il consentira à l'avenir. Nous insistons sur l'importance qu'il y a à ce que ce Groupe poursuive ses travaux en vue de garantir une transition politique en Syrie, conformément au Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) du 30 juin, aux déclarations adoptées par le Groupe international

d'appui pour la Syrie à l'issue des trois réunions tenues à Vienne et à New York aujourd'hui et aux dispositions de la résolution 2254 (2015) adoptée par le Conseil aujourd'hui, qui est une décision historique qui ouvre la voie à l'application d'une solution politique qui, nous l'espérons, permettra de mettre fin à la crise politique qui frappe la Syrie et son peuple.

À ce stade, je voudrais remercier le Royaume d'Arabie saoudite, qui a accueilli récemment une conférence des membres de l'opposition syrienne à Riyad, en vue du lancement des négociations politiques qui, nous l'espérons, conduiront à la mise en œuvre de cette solution politique. Nous remercions également tous les États qui ont œuvré sans relâche à cette fin. Je voudrais également indiquer que le Royaume hachémite de Jordanie a joué le rôle qui lui a été confié, en lançant un processus de coordination entre les membres du Groupe international d'appui pour la Syrie, afin de parvenir à un consensus quant à la désignation de groupes et d'individus considérés comme terroristes. Nous avons présenté au Groupe international d'appui pour la Syrie les résultats de nos travaux et indiqué quels sont les groupes terroristes qui font l'objet d'un consensus entre les membres du Groupe. Il n'y a pas encore de consensus s'agissant de certains groupes, et nous allons poursuivre les consultations en vue de leur désignation à l'avenir.

Le Royaume hachémite de Jordanie le dit depuis le début de la crise en Syrie : la seule solution à cette crise est une solution politique globale. Notre position sous la direction de S. M. le Roi Abdullah II ibn Al Hussein, fils du Roi Al Hussein, a été de souligner qu'une solution politique globale doit être trouvée. Cela reste notre position et notre conviction. Pour nous, il n'y a pas d'autre moyen de rétablir la normalité en Syrie, de réparer le tissu social et de préserver l'intégrité territoriale et l'indépendance politique du pays, si ce n'est par le biais d'une solution politique. Nous ne voyons pas d'autre façon d'affronter et de vaincre le terrorisme, l'extrémisme et Daech ou d'extirper ce fléau de la Syrie et d'autres endroits.

Cet objectif ne peut être atteint que par une solution politique globale acceptée par tous les Syriens. Nous les soutiendrons et les aiderons à y parvenir afin de sauver la Syrie et rétablir la paix et la sécurité internationales et régionales. L'adoption de la résolution 2254 (2015) par le Conseil aujourd'hui donnera aux Syriens l'élan nécessaire pour parvenir à une solution politique sur la base des concepts énoncés dans le Communiqué de Genève, s'appuyant sur un cadre politique complet et conforme

aux déclarations du Groupe international d'appui pour la Syrie. Cela leur permettra d'engager un effort durable en vue de parvenir à une solution politique dans le cadre du processus énoncé dans la résolution 2254 (2015), et de définir les délais et les mécanismes nécessaires à sa mise en œuvre et à la réalisation de toutes les obligations qui leur incombent. Cela permettra également de jeter les bases d'un cessez-le-feu global, qui ne s'appliquera toutefois pas aux groupes terroristes, tels que Daech, le Front el-Nosra et d'autres, mais conduira à leur défaite.

En ce qui concerne le terrorisme et l'extrémisme, la Jordanie est à la tête des efforts déployés par la communauté internationale pour vaincre le terrorisme et l'extrémisme dans notre région. Il s'agit d'un terrorisme qui dénature notre grande religion, l'islam, son message de tolérance et ses appels à la modération. Tous ceux qui cherchent à commettre des crimes au nom de notre religion ne font pas partie de cette religion. Toutes les parties en présence en Syrie doivent faire des sacrifices pour réaliser les aspirations religieuses du peuple syrien à un règlement politique global, qui permette de rétablir la sécurité, la stabilité et la concorde en Syrie et d'éradiquer le terrorisme et ses répercussions dans le monde. Il faut un règlement qui jette les bases de la reconstruction de la Syrie pour qu'elle puisse vivre en paix dans sa pluralité, et qui permette aux réfugiés de rentrer chez eux.

La communauté internationale, en général, et le Conseil, en particulier, ne doivent pas permettre que des obstacles empêchent une solution politique globale ou conduisent à son échec, et ils doivent prendre des mesures efficaces pour empêcher toute tentative de retarder cette solution. Un échec aurait de graves conséquences pour tous. Nous avons tous vu des preuves irréfutables du danger que représente l'absence de vision politique et de solution politique.

La dynamique lancée aujourd'hui doit inciter la communauté internationale à intensifier ses efforts pour faire face à la crise des réfugiés syriens, l'une des crises humanitaires les plus difficiles et les plus douloureuses, en particulier pour les pays voisins qui accueillent des réfugiés, et notamment mon pays, la Jordanie. Le nombre de Syriens au Royaume hachémite de Jordanie, à lui seul, est estimé à 1,4 million de personnes, réparties dans toutes les régions du pays. Près de 9 % d'entre elles vivent dans des camps. La Jordanie, qui dispose de ressources limitées, est le pays qui accueille le deuxième plus grand nombre de réfugiés au monde et le deuxième plus grand nombre de réfugiés syriens, avec

toutes les conséquences et pressions qui en découlent sur des secteurs importants, tels que la santé, l'éducation, la sécurité, le marché du travail et les infrastructures, imposant au trésor jordanien des dépenses immenses qui dépassent les capacités du Royaume.

La Jordanie et son peuple généreux ont ouvert leurs portes à tous les réfugiés de la région, en particulier nos frères et sœurs syriens. Nous avons partagé avec eux nos ressources limitées. Au nom de l'humanité tout entière, nous avons honoré nos obligations en les accueillant et en leur donnant tout ce que nous pouvons. Nous sommes fiers de pouvoir les accueillir. Cet accueil est conforme aux principes des dirigeants du Royaume hachémite. Cependant, le monde doit partager ce fardeau avec nous, car nous remplissons ce devoir humanitaire au nom de l'humanité tout entière. Nous demandons qu'il nous aide à supporter ce fardeau et coopère avec nous, conformément au plan d'intervention établi par le Gouvernement jordanien pour atténuer les souffrances de ceux qui vivent dans des camps ou qui sont hébergés par nos citoyens. Nous attendons avec intérêt la Conférence de Londres, qui se tiendra au début de l'année prochaine, et nous appelons la communauté internationale à participer à la Conférence afin d'obtenir les résultats nécessaires et souhaités.

Aujourd'hui, nous avons une possibilité réelle, qu'il ne faut pas manquer, de prendre des mesures résolues en vue de parvenir à une solution politique, une solution qui satisfera tous les Syriens et permettra de rétablir la stabilité et la sécurité en Syrie. Nous devons aider le peuple syrien à réaliser ses aspirations à une nouvelle réalité qu'il définira lui-même, une réalité qui permettra de préserver l'unité et l'intégrité territoriale du pays et qui nous permettra de vaincre le terrorisme, en travaillant de concert et en partenariat avec lui. Aujourd'hui, dans cette salle, je lance un appel à tous les Syriens et à l'ensemble de la communauté internationale pour qu'ils saisissent cette occasion avant qu'il ne soit trop tard.

Ma présente déclaration pourrait être la dernière que je prononce au Conseil de sécurité pendant le mandat de membre non permanent de la Jordanie, lequel prendra fin dans quelques jours. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier sincèrement tous les membres du Conseil de la coopération qu'ils nous ont accordée pendant notre mandat de deux ans au Conseil, qui a commencé en janvier 2014. Je tiens également à exprimer nos vifs remerciements et notre reconnaissance aux États Membres pour la confiance qu'ils ont placée en

la Jordanie, sous la direction de S. M. le Roi Abdullah II ibn Al Hussein, en élisant notre pays membre non permanent du Conseil de sécurité.

La Jordanie croit dans la Charte des Nations Unies et s'est engagée en faveur des buts et principes qui y sont énoncés. Nous sommes tous fiers des accomplissements de l'Organisation et des initiatives qui ont été prises dans tous les domaines, notamment celui de la jeunesse. Je tiens à mentionner les différentes initiatives prises en ce qui concerne la Syrie et la situation humanitaire dans ce pays, la question de Palestine et d'autres questions importantes sur lesquelles nous avons travaillé avec d'autres membres du Conseil pour parvenir à des solutions et résultats positifs durant notre mandat. Tous les progrès réalisés au sein de cet important organe l'ont été grâce à la coopération de tous les États Membres dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil, je tiens à remercier le Ministre des affaires étrangères, M. Judeh, ainsi que le Royaume hachémite de leurs services et de l'action qu'ils mènent en faveur du maintien de la paix, ainsi que du travail remarquable accompli aux côtés des réfugiés. Nous leur sommes tous très reconnaissants.

J'ai l'honneur maintenant de donner la parole au Ministre des affaires étrangères et du développement international de la France.

M. Fabius (France) : En Syrie, et pour la Syrie, il y a extrême urgence. Depuis cinq années, plus de 250 000 morts, 4 millions de réfugiés, 13,5 millions de déplacés, et le terrorisme de Daech jusqu'au cœur des villes. Il y a extrême urgence à résoudre cette crise, qui constitue, bien au-delà de la Syrie, une menace pour la paix et la sécurité internationale.

Dans ce contexte, le texte que nous venons d'adopter à l'unanimité est une lueur d'espoir et ce que j'appellerai une résolution-feuille de route. Nous savons tous, puisque nous en faisons partie, qu'un processus politique encore fragile a été initié à Vienne sur le fondement du Communiqué de Genève, dont les principes continuent de s'imposer à nous. Ce processus réunit de façon inédite, et c'est une bonne chose, la totalité des partenaires internationaux concernés. Il s'agit pour la communauté internationale de donner un cadre crédible à des négociations qui seront menées entre une délégation du régime et une délégation de l'opposition, sous l'égide de l'Envoyé spécial du Secrétaire général,

notre ami M. Staffan de Mistura, pour établir une autorité de transition et permettre un cessez-le-feu. Le Conseil de sécurité en endosse aujourd'hui les premiers résultats.

Je souhaite insister en peu de minutes sur quelques points seulement.

Le premier point c'est la question de l'opposition. Quelle opposition, entend-on certains demander? Plusieurs réunions en formats divers ont eu lieu à ce sujet. Mais je voudrais souligner combien la conférence organisée récemment par l'Arabie saoudite à Riyad, à la demande du Groupe de Vienne, est un succès qu'il faut souligner parce que l'opposition syrienne a su répondre en s'unissant – tous les courants de l'opposition politique et armée se sont en effet réunis autour d'une plateforme commune. Ils ont exprimé leur attachement à une solution politique, à une Syrie libre, séculière, démocratique, qui respecte toutes les composantes de la population syrienne. Nous avons donc là un interlocuteur qui se réfère au Communiqué de Genève. L'Envoyé spécial des Nations Unies tient, avec le haut comité politique qui en est issu, un porte-parole de l'opposition. À ce stade, je constate avec vous que le régime syrien n'a, en ce qui le concerne, pas encore montré une volonté claire d'entrer dans une négociation sérieuse sur la base des termes définis.

Deuxièmement, le cadre politique. Il est prévu très rapidement des discussions intersyriennes, mais elles ne pourront aboutir que si, avec notre appui et notre garantie, le cadre politique crédible défini par les Communiqués de Genève et de Vienne est, effectivement, construit. Ce cadre repose sur plusieurs principes. Le premier, c'est la mise en place d'une transition politique effective, qui implique le transfert à une autorité de transition des pleins pouvoirs exécutifs, notamment le contrôle sur l'appareil militaire et sécuritaire, comme le prévoit le Communiqué de Genève. Cette première étape devra intervenir rapidement.

Il faudra aussi, deuxième point, une réforme des institutions, en particulier dans le domaine de la sécurité, afin de permettre à la Syrie de se doter d'un cadre respectueux de la diversité du peuple syrien. Enfin, il faut également des garanties sur le départ de M. Bashar Al-Assad, qui s'impose pour des raisons non seulement morales mais, comme on l'a déjà souligné, pour des raisons d'efficacité. Comment un homme pourrait-il rassembler un peuple qu'il a en grande partie contribué à massacrer? Et, à ce propos, quelles que soient nos idées, nous ne devons pas dissimuler une

réalité politique incontournable. Tant que persistera la gouvernance actuelle de M. Bashar Al-Assad, une réconciliation véritable et durable entre la population et l'État syrien apparaît hors de portée.

Enfin, je voudrais dire en quelques mots ce que nous pensons du cessez-le-feu. Il doit intervenir, il doit être national, viable, vérifiable et, afin qu'il puisse se maintenir dans la durée, nous pensons que trois conditions au moins doivent être remplies. D'abord, nous croyons que le cessez-le-feu doit accompagner la transition et non la précéder, et que seul l'avènement de cette transition apportera à l'opposition les conditions de sécurité nécessaires. Ensuite, nous pensons qu'il faut préparer le cessez-le-feu par des mesures humanitaires immédiates destinées à soulager les populations et à crédibiliser le processus politique. Le respect du droit international humanitaire constitue en effet un impératif, en particulier l'arrêt immédiat des attaques indiscriminées contre les civils ainsi que l'accès sans entrave pour l'aide humanitaire. Des mesures de confiance seraient bienvenues pour construire un socle en direction du cessez-le-feu.

Enfin, après de telles violences, la surveillance du cessez-le-feu sera une tâche ardue, qui nécessitera des solutions innovantes sur le terrain, mais aussi, au plan politique, un mécanisme dans lequel les membres du Groupe international de soutien pour la Syrie les plus concernés et les membres permanents du Conseil de sécurité tiendront les parties comptables du respect de leurs engagements.

Je termine. J'ai parlé au début de mon propos d'une lueur d'espoir et d'une résolution-feuille de route. Tous autour de la table, nous devons contribuer de bonne foi à créer les conditions d'une vraie transition politique en Syrie. Il reviendra à chacun d'user de son influence pour conduire les parties syriennes à respecter les orientations que nous avons définies, en particulier lorsque, prochainement, débiteront les pourparlers intersyriens sous l'égide des Nations Unies et de M. Staffan de Mistura.

La France, pour sa part, sera à la fois active et vigilante. Et nous serons vigilants pour que toutes les forces militaires soient tournées vers la lutte contre Daech et l'éradication du terrorisme. Nous serons vigilants pour que les parties, et d'abord le régime, s'engagent dans la négociation et respectent leurs obligations humanitaires. Et nous serons vigilants pour que la communauté internationale s'engage effectivement en faveur d'une transition crédible et d'un cessez-le-feu durable. Ce n'est

qu'à travers ces objectifs clairs et cette unité retrouvée que la communauté internationale pourra, comme nous le souhaitons, triompher du terrorisme et mettre un terme à la tragédie syrienne.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre chinois des affaires étrangères

M. Wang Yi (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine se félicite de l'adoption à l'unanimité par le Conseil de sécurité de la résolution 2254 (2015). La résolution incarne le large consensus de la communauté internationale, démontre l'importance du rôle du Conseil de sécurité, reflète la profonde aspiration du peuple syrien et donne un nouvel élan à la recherche d'un règlement politique de la question syrienne. Nous devons poursuivre sur cette lancée afin de traduire ce consensus en actes et répondre concrètement à ces attentes dans les brefs délais.

Du fait du conflit prolongé de ces cinq dernières années, la Syrie, un pays doté d'une civilisation ancienne, est en ruines. Un grand nombre de Syriens ont été déplacés et ne peuvent plus retourner dans leurs foyers. Qui pis est, le pays est devenu un terrain fertile pour la germination et la propagation d'idées radicales et un terrain de jeux pour les terroristes, posant une menace grave à la paix et à la sécurité de la région et au-delà. C'est pourquoi la communauté internationale doit œuvrer de toute urgence et avec responsabilité en faveur d'un règlement politique de la question.

Pendant cinq ans, des efforts inlassables ont été déployés au niveau international en vue de parvenir à un règlement politique. Ce processus politique intermittent a connu des hauts et des bas. Nous devons tirer parti des succès enregistrés, tirer les enseignements nécessaires et poursuivre avec un processus ferme et constant afin qu'il devienne irréversible.

Premièrement, nous devons rester attachés à l'objectif d'un règlement politique. Les faits montrent que plus le sang coulera, plus les tensions augmenteront. Il n'y a tout simplement pas de solution militaire à la crise syrienne. Les négociations politiques sont la seule option viable. Toutes les parties au conflit en Syrie doivent cesser les combats immédiatement, et les organisations et individus qui rejettent le cessez-le-feu trouveront en face d'eux le peuple syrien et le monde entier et ils paieront le prix fort. Le Conseil de sécurité a déjà envoyé un message clair et fort. Les pays les plus concernés, en particulier ceux de la région, doivent user

de leur influence auprès des parties en Syrie en vue d'un cessez-le-feu viable.

Deuxièmement, nous devons rester attachés au principe que l'avenir de la Syrie doit être déterminé en toute indépendance par le peuple syrien. Personne ne se soucie plus de l'avenir de la Syrie et ne connaît le pays mieux que le peuple syrien lui-même, car la Syrie appartient aux Syriens. Le processus politique doit être dirigé et contrôlé par les Syriens, ce qui est conforme aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et aux normes universellement reconnues régissant les relations internationales.

Je tiens à souligner de nouveau que les étapes de la transition politique doivent être définies en toute indépendance par le Gouvernement syrien et les représentants de l'opposition dans le cadre de négociations. Le processus de rédaction d'une nouvelle Constitution doit être décidé en toute indépendance par toutes les parties et groupes en Syrie, et c'est le peuple syrien qui doit choisir en toute indépendance qui sera leur prochain dirigeant.

D'autres pays pourraient apporter une contribution constructive. La communauté internationale doit promouvoir un environnement favorable, et toutes les parties doivent créer des conditions propices à cette fin.

Troisièmement, nous devons veiller à ce que l'ONU reste la principale voie de médiation. La participation de l'ONU renforcerait la légitimité et l'autorité du processus, et l'ONU est le principal dénominateur commun acceptable pour toutes les parties. Par l'intermédiaire du Conseil de sécurité, l'ONU va formuler un plan global de cessez-le-feu et promouvoir les pourparlers de paix entre le Gouvernement et l'opposition. Nous comptons sur l'ONU pour déployer des efforts déterminés sur les deux fronts, comme le prévoit son mandat, et jouer un rôle plus important dans l'intégration des groupes d'opposition, la coordination de la lutte internationale contre le terrorisme et dans d'autres domaines. La communauté internationale doit coopérer, et elle doit appuyer et compléter les efforts de médiation du Secrétaire général Ban Ki-moon et de l'Envoyé spécial, Staffan de Mistura, en conservant une attitude constructive. Le Groupe international d'appui pour la Syrie doit faire fond sur ses efforts précédents et continuer d'appuyer les efforts de médiation de l'ONU.

Depuis le début de la crise syrienne, la Chine maintient une position objective et juste et participe aux efforts visant à régler cette question. Elle n'a

pas cherché ni ne cherche à promouvoir ses intérêts personnels dans le contexte de la crise syrienne. Peu importe la manière dont nous votons – pour ou contre –, notre objectif reste d'éviter la guerre et prévenir les troubles, d'offrir la stabilité au peuple syrien, de donner sa chance à la paix et de favoriser un règlement politique de la situation. Nous nous efforçons de défendre les intérêts fondamentaux à long terme du peuple syrien et de la population de la région, dans le respect des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et des normes fondamentales qui régissent les relations internationales, et de protéger les intérêts légitimes des pays en développement, en particulier les pays de petite et moyenne taille. Les dynamiques changeantes dans le contexte syrien ont des répercussions sur les parties, la région et le reste du monde. Les effets de plus en plus marqués et vertigineux de la situation sont à l'origine de graves problèmes mondiaux, notamment le terrorisme et la crise des réfugiés. Nous appelons toutes les parties concernées à laisser de côté leurs rivalités géopolitiques étroites et l'approche du jeu à somme nulle, à promouvoir la stabilité stratégique mondiale et le bien commun, à promouvoir ensemble la transition politique, à lutter en commun contre le terrorisme, à apaiser la crise humanitaire et à traiter le problème des réfugiés de manière holistique.

L'instabilité génère la souffrance, et le conflit n'épargne personne. Nous devons déployer des efforts concertés pour aider les parties au conflit à enterrer la hache de guerre et à rétablir la paix afin de libérer le peuple syrien de la peur et de la guerre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie tout particulièrement le Ministre Wang Yi d'avoir fait le déplacement de si loin pour une journée. Il doit prendre un autre avion pour rentrer au plus vite. Nous apprécions sincèrement cet effort, qui en dit long.

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni.

M. Hammond (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général et l'Envoyé spécial, Staffan de Mistura, de tous les efforts qu'ils déploient pour rapprocher les parties syriennes. Je tiens également à vous remercier, Monsieur le Secrétaire d'État Kerry, du dynamisme et de l'énergie caractéristiques que vous avez imprimés depuis plusieurs mois à ce processus en créant le Groupe international d'appui pour la Syrie. Cela a donné un nouvel élan aux efforts visant à relancer les pourparlers

dirigés par les Syriens et nous a permis de tenir cette importante séance.

La résolution 2254 (2015), que nous avons adoptée à l'unanimité aujourd'hui, marque une nouvelle avancée. Malheureusement, il est beaucoup trop tôt pour que quiconque puisse prévoir la fin du conflit syrien, mais j'espère que nous nous souviendrons que cette journée a marqué une avancée importante dans cette direction. Franchement, en ce qui concerne la Syrie, le Conseil est trop peu souvent parvenu à s'unir pour honorer la responsabilité qui lui incombe d'instaurer la paix et la sécurité, en dépit de l'adoption de quelques résolutions utiles mais qui n'ont été que partiellement mises en œuvre. Ceci doit changer. Aucun pays ni aucune personne ayant participé à la destruction de la Syrie au cours des quatre dernières années ne peut tirer la moindre satisfaction de la situation sur place. S'agissant du dossier syrien, nous devons concéder que nous avons tous échoué. Nous avons tous perdu, mais le plus grand perdant est de loin le peuple syrien. Nous devons faire mieux, et nous devons le faire vite si nous ne voulons pas que la souffrance continue de s'aggraver.

Les participants au Groupe international d'appui pour la Syrie se sont réunis avec un seul objectif : aider les parties syriennes à sortir du conflit et à combattre les terroristes qui opèrent actuellement dans leur pays. Nous partageons tous le sentiment d'urgence qu'inspire la détérioration de la situation humanitaire et sécuritaire en Syrie. Les Syriens, dont plus de 250 000 ont été tués et des millions forcés de quitter leur domicile, sont les principales victimes du conflit. Ce n'est pas une crise humanitaire. C'est une catastrophe humanitaire. L'emploi constant et aveugle d'armes contre les civils, en particulier les tirs d'artillerie et les bombardements aériens, notamment au moyen de barils d'explosifs, continue de semer la terreur et la destruction et de faire des victimes civiles. Si Daech pose une menace réelle aux Syriens et à l'ensemble de la région, c'est Al-Assad qui est responsable de la majorité des victimes en Syrie.

Je félicite l'Arabie saoudite d'avoir convoqué un important échantillon de représentants des groupes d'opposition syriens à Riyad au début du mois. L'accord conclu à la réunion de Riyad et la création d'un comité de négociation de haut niveau ont montré la détermination des groupes d'opposition syriens à se rassembler, quelles que soient leurs divergences, afin de jouer un rôle crucial et constructif dans le cadre des pourparlers. Ils ont réaffirmé leur volonté de mettre en œuvre le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe), d'œuvrer

à une transition à l'écart d'Al-Assad et de bâtir un avenir pluriel pour la Syrie. Je salue également les efforts déployés par la Jordanie pour générer un consensus concernant l'identification des groupes terroristes qui opèrent en Syrie. Si c'est le Conseil qui a le dernier mot en ce qui concerne la désignation de ces groupes, le Groupe international d'appui pour la Syrie occupe une position privilégiée qui lui permet de fournir des informations, des analyses et des recommandations au Conseil. Nous estimons qu'il faudra du temps pour que ce processus d'examen arrive à maturité et nous permette de déterminer quels groupes sont disposés à participer à un processus politique et à instaurer un cessez-le-feu.

Je vais maintenant passer au contenu de la résolution que nous venons d'adopter et souligner les domaines qui joueront un rôle capital dans la progression des pourparlers.

Premièrement, nous tous, membres du Conseil et de la communauté internationale dans son ensemble, aspirons à l'instauration d'un cessez-le-feu national. Pour avoir une chance de réussite, le cessez-le-feu doit être étroitement lié à la progression de la transition politique et des pourparlers entre les parties syriennes sous les auspices de l'ONU. Des tentatives précédentes de mettre un terme au conflit syrien ont souffert du manque de volonté des parties de contribuer aux pourparlers de manière productive. Il est absolument nécessaire que tous les Syriens puissent faire entendre leur voix dans le cadre de ce processus, notamment les femmes et les membres des minorités.

Deuxièmement, les parties doivent être convaincues que le processus politique donnera des résultats concrets, sinon, ni les pourparlers ni le cessez-le-feu ne seront fructueux. La tâche ne sera pas facile. Cinq années de conflit ont érodé la confiance. En conséquence, toutes les parties doivent adopter des mesures de confiance, dont certaines sont mentionnées dans la résolution adoptée aujourd'hui. Nous saluons les efforts entrepris par l'ONU à cette fin, qui visent à définir les modalités d'un cessez-le-feu, conformément à la résolution adoptée aujourd'hui. Toutes les parties sont tenues, dans le cadre de leurs opérations militaires, d'éviter de faire des victimes civiles, qu'elles soient ciblées délibérément ou par négligence. L'emploi aveugle d'armes, en particulier les tirs d'artillerie et les bombardements aériens, notamment au moyen de barils d'explosifs, doit s'arrêter. Les installations médicales et les écoles sont de plus en plus souvent la cible de bombardements. Nous estimons tous que ces actes sont

abjects et qu'il faut y mettre un terme. Toutes les parties doivent honorer les obligations qui leur incombent en vertu du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Elles doivent garantir l'accès rapide, sûr et sans entrave des organismes humanitaires à l'ensemble de la Syrie par les voies les plus directes. Aujourd'hui, 13,5 millions de Syriens ont besoin d'une aide humanitaire. Ces personnes ont besoin de changement si l'on veut qu'elles croient en ce processus politique et en ressentent les bénéfices. Le Royaume-Uni est le deuxième donateur bilatéral aux efforts humanitaires en réponse au conflit syrien, derrière les États-Unis. Mais nous devons tous faire davantage à cet égard.

Par ailleurs, la résolution confirme à nouveau l'importance d'une transition politique en Syrie, conformément à l'application intégrale des principes énoncés dans le Communiqué de Genève, et se dit favorable à la tenue, dans les 18 mois, d'élections libres et régulières, conformément à une nouvelle constitution syrienne. Cela impliquerait la mise en place d'une autorité de transition dotée des pleins pouvoirs exécutifs et représentant tous les Syriens – autant d'éléments établissant le cadre des pourparlers et de la fin du conflit. Ce processus implique nécessairement le départ de Bashar Al-Assad, ce qui répond non seulement à un impératif moral, au regard de la dévastation qu'il a infligée à son propre peuple, mais également à des motifs pratiques, parce qu'il sera impossible de restaurer la paix et l'unité en Syrie tant qu'il restera en poste. Mais nous devons protéger les institutions nécessaires pour la gouvernance future de la Syrie – et c'est ce que nous ferons. Cela sera assuré par une autorité de transition représentative et avec l'appui du Groupe international d'appui pour la Syrie.

Tout en cherchant à mettre un terme au conflit en Syrie, notamment à la violence qui vise les civils, nous devons également nous unir pour faire face à la menace que font peser Daech et d'autres groupes extrémistes dans le pays. La fin de la guerre civile en Syrie est indispensable pour lutter contre Daech sur le long terme. Nous convenons tous que les groupes terroristes ne doivent ni ne vont bénéficier du cessez-le-feu pour lequel nous plaidons. Un élément clef de la mise en place de l'autorité de transition, pour les Syriens, sera la lutte contre le terrorisme. Dans cette lutte, ils auront le plein appui du Groupe international d'appui pour la Syrie et de la coalition internationale contre l'EIL. Après les ignobles attaques perpétrées dans le Sinaï, à Beyrouth, à Ankara et à Paris, le Conseil a décidé à l'unanimité

d'adopter la résolution 2249 (2015), qui appelle tous les pays à recourir à tous les moyens nécessaires pour combattre Daech. Le Royaume-Uni a répondu à cette résolution en prolongeant jusqu'en Syrie les frappes aériennes qu'il réalisait déjà en Iraq contre Daech. À cet égard, il est vital que tous les pays qui prétendent lutter contre Daech fassent ce qu'ils disent au lieu de viser les groupes d'opposition non extrémistes par la grande majorité de leurs attaques. Ces dernières semaines, des signes clairs ont montré que l'affaiblissement de ces groupes avait permis à Daech de s'étendre dans certaines zones, ce qui est précisément le contraire de l'objectif déclaré.

Outre l'attention que nous devons prêter aux menaces immédiates, nous devons également préparer l'avenir en Syrie. Nous devons réaffirmer notre engagement à contribuer à la reconstruction post-conflit du pays. En février prochain, en partenariat étroit avec l'Allemagne, la Norvège, le Koweït et l'ONU, le Royaume-Uni co-présidera à Londres une conférence sur l'aide humanitaire à la Syrie, qui portera notamment sur la protection des civils, ainsi que sur la planification de la stabilisation. Bien évidemment, cette conférence s'efforcera de lever les fonds nécessaires pour répondre à l'appel de l'ONU visant à appuyer les populations déplacées par la crise humanitaire. Le Royaume-Uni est également déterminé à appuyer les efforts de reconstruction post-conflit en Syrie, et a déjà promis d'y contribuer à hauteur de 1,5 milliard de dollars au moins à long terme, en sus des plus des 1,64 milliard de dollars que nous avons déjà octroyés au titre de l'aide humanitaire. J'espère que, en février, nous verrons d'autres pays s'engager à régler les difficultés que recèle la reconstruction aussi bien dans l'immédiat qu'à long terme.

Pour conclure, rappelons que le conflit en Syrie dure depuis bientôt cinq ans. Durant cette période, plus de 250 000 Syriens ont été tués. Nous avons tous le devoir d'empêcher la poursuite de ce massacre. Malgré l'étape importante que nous avons franchie avec l'adoption de la résolution aujourd'hui, malgré les progrès accomplis à Vienne, malgré les importantes avancées enregistrées à la réunion à Riyad il y a deux semaines, il reste encore un très long chemin à parcourir. Pour avoir une chance de réussir, l'ONU devra bénéficier de l'appui clair et constant du Groupe international d'appui pour la Syrie, et je sais que je peux affirmer qu'elle en bénéficiera. Mais par-dessus tout, il faut que les dirigeants syriens de tous bords assument les responsabilités qui leur reviennent s'agissant de l'avenir de leur pays, et qu'ils

prennent les difficiles décisions nécessaires pour aboutir à un règlement politique durable et mettre fin au conflit. Nous pouvons les aider, mais seuls les Syriens eux-mêmes peuvent mettre un terme aux souffrances syriennes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire d'État aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth du Royaume-Uni, M. Hammond, de son engagement personnel et de sa collaboration sur cette question. Cette collaboration a véritablement été cruciale, tout comme celle de Frank-Walter Steinmeier, de Laurent Fabius et des autres personnes impliquées. Nous leur sommes très reconnaissants de leur aide.

Je donne maintenant la parole au Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Espagne.

M. Ybáñez (Espagne) (*parle en espagnol*) : L'adoption à l'unanimité de la résolution 2254 (2015) est l'occasion d'aborder sous l'angle du dialogue la crise syrienne, l'un des conflits les plus douloureux que nous ayons connus depuis des décennies. Les principales victimes de cette crise sont, en premier lieu, les Syriens eux-mêmes. La résolution d'aujourd'hui arrive trop tard pour les plus de 250 000 personnes qui ont perdu la vie ces cinq dernières années. En Syrie, nous ne devons pas l'oublier, les normes les plus fondamentales du droit international humanitaire ont été et continuent d'être bafouées. Dans le même temps, la guerre en Syrie est également un défi au regard des répercussions qu'elle a sur toute la région. Elle a été le facteur déclenchant de l'intensification du terrorisme de Daech, lequel est devenu la principale menace qui pèse dans le monde entier sur la communauté internationale.

En appuyant cette résolution, l'Espagne garde à l'esprit les attentats de Paris, les attaques perpétrées à Beyrouth, l'explosion en plein vol d'un avion commercial russe dans le Sinaï et les attentats à Ankara. Un cessez-le-feu en Syrie nous permettra de nous concentrer sur un règlement politique du conflit, tout en continuant de lutter contre le terrorisme. Aujourd'hui, c'est là notre priorité.

Dans les prochains mois, l'Espagne continuera de prendre une part active à la coalition contre Daech dans divers domaines, notamment avec la formation des forces de sécurité iraqiennes. Cette résolution affirme par ailleurs le rôle central de l'ONU et, de manière concrète, du Conseil de sécurité, qui ne peut pas continuer de rester les bras croisés devant un

conflit d'une telle ampleur. Le processus de Vienne a été indispensable pour réunir autour de la table de négociations des pays nourrissant des visions très différentes, contradictoire parfois, sur le conflit syrien. Malgré tout, c'est à l'Organisation des Nations Unies qu'il incombe de jouer les médiateurs pour parvenir à un règlement de long terme, conformément aux responsabilités attribuées dans la résolution 2254 (2015) au Secrétariat de l'Organisation, à l'équipe de l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura et au Conseil de sécurité lui-même.

Sans l'unité de la communauté internationale, nous ne serions pas arrivés jusqu'ici. Toutefois, le succès ou l'échec de ce processus dépend essentiellement des Syriens eux-mêmes. Le défi est considérable. Après tant d'années de guerre, il sera très difficile de refermer les blessures. À chaque étape du processus, la tentation de se reposer sur une intervention militaire sera là.

L'Espagne a toujours plaidé en faveur d'un dialogue sans conditions préalables en Syrie, en sachant que l'avenir implique inévitablement une transition qui aboutisse à un nouveau système politique, sur la base du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). Nous appuyons sans réserve l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, qui réunit toutes les qualités nécessaires pour mener cet exercice à bon port.

La mise en pratique de mesures de confiance à court terme enverrait un message d'espoir clair. Dans ce sens, nous appelons à mettre fin immédiatement aux attaques aveugles contre la population civile et, en particulier, à l'emploi de barils d'explosifs par le Gouvernement syrien.

La journée d'hier a marqué le cinquième anniversaire de la protestation de Mohamed Bouazizi à Tunis, qui a été à l'origine du Printemps arabe. Hier, nous avons adopté ici même la résolution 2253 (2015) par laquelle nous nous sommes engagés à prendre des mesures concrètes en vue de couper les sources de financement de Daech. J'ai bon espoir que le Conseil prenne une position ferme et unie en vue de garantir que l'assistance humanitaire parvienne à tous les Syriens par les voies les plus rapides, sans entraves ni obstacles. L'Espagne œuvre de concert avec la Jordanie et la Nouvelle-Zélande pour que cette résolution soit adoptée. Nous la présenterons ensemble la semaine prochaine, et je suis certain que nous aurons le plein appui de tous les membres du Conseil de sécurité. Sa mise en œuvre nécessitera la participation de toutes les parties.

Ces derniers jours, nous avons reçu du Maroc des nouvelles positives sur la Libye. Le Yémen progresse pas à pas. En Syrie, nous avons devant nous un chemin semé d'embûches, mais nous avons tout de même fait aujourd'hui un pas en avant important, voire indispensable pour que les combats cèdent la place à la diplomatie.

En tant que membre du Conseil de sécurité, l'Espagne fera tout son possible pour traduire l'esprit d'unité et de consensus en un engagement efficace en faveur de la paix, la sécurité et la stabilité en Syrie et dans l'ensemble du Moyen-Orient.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Secrétaire d'État aux relations extérieures de l'Angola.

M. Domingos (Angola) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire d'État des États-Unis, M. John Kerry, de présider cette importante séance.

Nous saluons également l'adoption de la résolution historique 2254 (2015), qui énonce le processus qui mettra fin à la crise syrienne. L'appui promis à l'instauration d'un cessez-le-feu en Syrie est un progrès majeur. Nous encourageons toutes les parties à respecter ses dispositions afin d'assurer le succès d'un processus de transition mené par les Syriens eux-mêmes, afin d'assurer la continuité des institutions gouvernementales et la préservation de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Syrie. Nous exhortons toutes les parties en Syrie, de même que la communauté internationale, à maintenir l'attention et l'engagement aux principes stipulés dans cette résolution et dans le Communiqué de Genève (S/2023/522, annexe).

Le conflit en Syrie est devenu l'une des situations les plus horribles auxquelles la communauté internationale est confrontée et dont les répercussions politiques, humanitaires et économiques sont tentaculaires. Le Conseil de sécurité a traité de la question à de nombreuses reprises, désespéré par la situation catastrophique du peuple syrien. Au cours des débats sur la question syrienne, l'Angola a souvent déclaré qu'il était déçu par le manque de volonté politique des principales parties prenantes. Une volonté politique est nécessaire pour parvenir à une véritable solution durable qui mette fin à une guerre qui a coûté la vie à tant d'innocents et forcé des millions d'autres à se déplacer. Aujourd'hui, en cette fin d'année qui approche, notre espoir est renouvelé au vu de la détermination apparente de la communauté internationale de vaincre

le terrorisme, ainsi que par la dynamique positive en faveur d'un règlement politique en Syrie.

Le regain récent d'attaques terroristes brutale – à Paris, Beyrouth, Ankara et Bamako, en Iraq, en Égypte et ailleurs – et la crise bouleversante des réfugiés syriens semblent avoir modifié la donne en faisant comprendre à la communauté internationale ce qui se passerait si elle laissait les conflits dégénérer à un tel point, comme cela a été le cas de la crise en Syrie. Les populations qui subissent des conditions déplorable pendant si longtemps, tandis que les organisations internationales et les puissances mondiales ne les protègent pas, par manque de volonté ou de capacité, sont des proies de choix pour les recruteurs extrémistes radicaux. La marginalisation, la pauvreté et les conflits armés sont un terreau fertile où les groupes extrémistes disséminent leur idéologie de haine et d'intolérance, comme le font l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL)/Daech et d'autres organisations terroristes opérant dans la région.

Il est rassurant de voir que la communauté internationale a contré ce phénomène en prenant des mesures positives en vue d'une transition politique en Syrie qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien et qui, il faut l'espérer, lui permettra de déterminer son avenir de manière indépendante et démocratique tout en répudiant les éléments extrémistes tels que l'EIIL/Daech et le Front el-Nosra, entre autres.

Nous accueillons avec satisfaction les résultats des pourparlers sur la Syrie tenus récemment à Vienne, ainsi que les mesures spécifiques relatives au processus politique en Syrie, notamment la demande faite à l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, d'organiser une réunion avec le Gouvernement syrien et l'opposition d'ici le 16 janvier. À cet égard, nous rappelons qu'il importe d'identifier des membres représentant toute la gamme des forces de l'opposition, et que les deux camps entament sans délai des pourparlers en vue de mettre fin aux hostilités et d'instaurer un cessez-le-feu durable. Ce serait là un premier pas vers un processus politique qui mettrait véritablement la Syrie sur la voie d'un nouvel avenir.

Il faut également que les parties au conflit commencent à mettre en œuvre des mesures de confiance sur le terrain afin d'atteindre les échéances fixées pour le processus politique convenu par le Groupe international d'appui pour la Syrie. Ces mesures sont notamment la formation d'un gouvernement d'unité nationale, la rédaction d'une nouvelle Constitution et la tenue d'élections basées sur cette Constitution.

L'une des questions les plus pressantes aujourd'hui est de mettre fin à la violence. Comme la crise des réfugiés l'a montré, il faut mettre un terme à la catastrophe humanitaire en créant les conditions d'un cessez-le-feu, ce qui permettra aux déplacés et aux réfugiés de rentrer chez eux en toute sécurité. Mais entre-temps, nous ne devons pas négliger notre obligations collective de continuer à fournir une aide humanitaire jusqu'au retour d'une vie normale en Syrie.

Nous voudrions, pour terminer, réitérer notre appui aux principes énoncés dans le Communiqué de Genève et aux mesures constructives adoptées aux réunions de Vienne sur la voie à suivre pour régler le conflit syrien. Nous nous félicitons également de la large coalition internationale qui s'est formée pour combattre l'EIIL/Daech et les autres groupes terroristes. Il est devenu évident que l'inaction n'était plus de mise face à la prolifération dangereuse de l'extrémisme dans le monde et à son impact sur la vie quotidienne des populations. Une position unie contre le terrorisme est d'une importance capitale. Les terroristes peuvent agir partout dans le monde. Plus la communauté internationale est divisée et les États agissent de manière égoïste pour défendre leurs intérêts nationaux, plus les terroristes visent les communautés vulnérables et marginalisées des zones de conflits, grossissant ainsi leurs rangs et posant une menace croissante à la paix et la sécurité internationales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Ministre des affaires étrangères de la Lituanie.

M. Krivas (Lituanie) (*parle en anglais*) : Notre présente séance et l'adoption de la résolution 2254 (2015) sont un pas en avant important sur la voie du règlement du conflit le plus brutal du siècle. Le processus de paix qui a commencé à Vienne n'a que trop tardé, tandis qu'un drame humain continue de se dérouler en Syrie et ne cesse de déborder, imposant une charge particulièrement lourde aux pays voisins, notamment la Jordanie, le Liban et la Turquie. Un nombre sans précédent de réfugiés arrivent en Europe, tandis que les trafiquants et les contrebandiers profitent de leur situation.

Aujourd'hui encore, la population civile continue de subir les atrocités commises non seulement par les groupes terroristes tels que Daech mais aussi par le régime du Président Al-Assad. Parce qu'il fait partie du problème, le Président Al-Assad ne peut faire partie de la solution à cette crise dévastatrice. Tous les Syriens doivent pouvoir se sentir en sécurité et avoir le droit

de vivre en toute quiétude dans la Syrie pacifique et démocratique qui doit voir le jour. Ceux qui ont commis des crimes contre l'humanité, des violations flagrantes des droits de l'homme et des atrocités de masse devront être traduits en justice. Il n'y a pas de place pour l'impunité.

Il faut d'urgence qu'il y ait une cessation immédiate des hostilités en Syrie conduisant à la fin de ce conflit sanglant. C'est même une obligation morale. La première mesure à prendre de toute urgence est de convenir d'un cessez-le-feu durable et à long terme. Il faut impérativement que l'aide humanitaire parvienne sans condition et sans entrave à toutes les personnes qui en ont besoin, y compris celles qui vivent dans des villes assiégées ou des zones difficiles d'accès.

À ce stade, la dynamique politique est fragile et pas encore irréversible. Pour qu'il y ait une réelle percée, il faut un engagement sincère et à long terme de toutes les parties au conflit, ainsi que le courage et la volonté d'accepter des compromis. Après plusieurs années de cette guerre effroyable, il n'y aura pas de vainqueur, mais il y a beaucoup à gagner à faire cesser immédiatement le bain de sang, à préserver l'intégrité et la souveraineté de l'État syrien et à commencer à édifier un avenir pour le peuple syrien.

Nous nous félicitons de la réunion organisée récemment à Riyad qui a rassemblé un vaste éventail de représentants de l'opposition dans le but qu'ils parviennent à une position commune sur le processus de paix. Nous considérons que c'est un début dans cet effort pour consolider l'opposition modérée et un signe de volonté de rechercher ensemble une solution. Pour parvenir à la paix et à la réconciliation, les Syriens auront besoin d'une assistance massive, soutenue et à long terme de notre part, dans tous les domaines, y compris les domaines politique, humanitaire et de la sécurité, et en termes de réconciliation et de reconstruction mais aussi de développement en général.

Nous devons continuer à faire avancer le processus de paix en recherchant une issue véritable et durable au conflit et en mettant de côté les divergences de vues et d'intérêts. Le leadership énergique et la médiation de l'ONU demeurent indispensables. À cet égard, nous remercions le Secrétaire général Ban Ki-moon et son envoyé spécial, Staffan de Mistura, de leurs efforts. Une stratégie bien conçue, cohérente et globale en faveur de la transition politique, englobant la question de la réconciliation et du retour volontaire et en toute sécurité des réfugiés et des personnes déplacées,

doit être minutieusement préparée et mise en œuvre de manière responsable, conformément au Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe).

Même avec une transition politique solidement sur les rails, Daech restera l'une des plus grandes menaces à la paix et à la stabilité dans la région et au-delà. Outre les efforts militaires pour vaincre Daech, il faudra livrer une bataille longue et difficile pour venir à bout de son idéologie venimeuse. Cette bataille, ce sont les musulmans eux-mêmes qui devront la mener, parce qu'ils sont la cible privilégiée et la plus vulnérable de l'idéologie meurtrière de Daech.

Pour écarter le risque d'une fragmentation ou éviter la création de nouvelles zones de « conflit gelé » en Syrie, et pour faire avancer le processus de paix et la réconciliation, il est absolument déterminant que les populations locales prennent la tête du processus et se l'approprient. La voix des femmes, en particulier, doit être clairement entendue à toutes les étapes des négociations devant mener à la paix et à la reconstruction après le conflit.

La force de la Syrie réside dans sa diversité culturelle, ethnique et religieuse. Tous les éléments de ce tissu social complexe – musulmans, kurdes, alaouites, druzes, turkmènes, yézidis, chrétiens et autres – doivent jouer un rôle à part entière dans l'avenir de la Syrie, et jouir des mêmes droits, de la même sécurité, de la même dignité et d'un même niveau de participation dans la gouvernance du pays. Même si la transition politique est facilitée par une tierce partie, c'est aux Syriens qu'il revient de décider en dernier ressort de leur destin. Seul le peuple syrien peut décider dans quel type d'État il veut vivre. Nous espérons qu'il choisira un État ouvert à tous, démocratique, responsable et modéré, afin d'éviter que la tragédie qu'il vit aujourd'hui ne se reproduise.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Représentante permanente adjointe de la Malaisie.

M^{me} Adnin (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général Ban Ki-moon de son exposé.

Nous estimons qu'en amenant le processus de Vienne mis en place par le Groupe international d'appui pour la Syrie (GIAS) ici à New York, on a permis aux membres du Conseil qui ne sont pas membres du GIAS d'avoir un dialogue de fond sur les questions relatives à la situation en Syrie, même si nous aurions préféré disposer de davantage de temps pour tenir des consultations.

C'est un pas important pour garantir et cimenter l'unité de vue et d'action du Conseil quant à l'avenir de la Syrie. Il est indéniable que la communauté internationale veut sincèrement que le conflit en Syrie prenne fin. Son coût en termes de vies humaines et de destruction de biens jusqu'ici est tout simplement colossal. Toute cette souffrance et cette misère doit cesser sur-le-champ. C'est avant tout pour cette raison que la Malaisie s'est jointe au consensus sur la résolution 2254 (2015).

Nous appuyons l'objectif de la résolution 2254 (2015), qui est de faire fond sur la vision et les principes du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) et sur les Déclarations de Vienne, qui sont l'expression de la volonté de la communauté internationale de trouver une solution pacifique et durable au conflit syrien. À cet égard, ma délégation remercie vivement l'Envoyé spécial Staffan de Mistura de ses infatigables efforts de médiation, que nous appuyons pleinement.

Tandis qu'il entre dans sa cinquième année, le conflit syrien continue de nous apporter sa litanie de violations effroyables des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits, au premier rang desquelles les violations du droit international humanitaire que représentent l'utilisation de produits chimiques toxiques comme armes et les attaques aveugles contre les civils par les parties au conflit. Les Syriens sont aussi à la merci de Daech, du Front el-Nosra et d'autres groupes terroristes ou extrémistes violents, qui bénéficient d'un afflux sans précédent de combattants terroristes étrangers. Le Gouvernement syrien doit accepter qu'il a la responsabilité première et l'obligation de protéger son peuple, conformément au droit international établi, au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme. Nous demandons une nouvelle fois à toutes les parties de cesser toutes les attaques aveugles contre les civils et les attaques qui visent spécifiquement les infrastructures civiles. Nous condamnons à nouveau la poursuite des bombardements aériens, des tirs d'artillerie et de l'utilisation de barils d'explosifs contre des civils. Il n'y aura pas d'impunité pour les auteurs de ce qui pourrait constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Ils devront rendre des comptes.

Dans le même temps, la Malaisie regrette profondément, qu'en dépit des clairs appels à la coopération figurant dans les résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014), la livraison de l'aide humanitaire continue de poser un énorme problème.

Toutes les parties au conflit, et notamment les autorités syriennes, doivent faire davantage pour respecter pleinement et effectivement ces résolutions.

Ce n'est que grâce à un règlement pacifique du conflit qu'on pourra commencer à remédier à la terrible situation humanitaire en Syrie. Et il est d'autant plus urgent de le faire que celle-ci ne cesse de se dégrader. À cet égard, la Malaisie salue le rôle des voisins de la Syrie, notamment la Jordanie, le Liban et la Turquie, qui font preuve d'une résilience et d'une hospitalité à toute épreuve et accueillent et soignent les millions de personnes qui fuient la catastrophe humanitaire en Syrie, malgré d'énormes difficultés en termes de moyens et de ressources.

La mise en place d'un cessez-le-feu dans tout le pays doit être un élément fondamental de tout processus de paix envisagé. Il nous plaît de constater que cette exigence, y compris les modalités de mise en œuvre, est expressément soulignée dans la résolution 2254 (2015). La préservation de l'unité, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et du caractère séculier de la Syrie est un facteur clef pour garantir qu'un processus ou plan politique quel qu'il soit sera accepté par le peuple syrien.

Les encouragements, les efforts de persuasion et les pressions aussi nombreux soient-ils seront inefficaces sans l'adhésion politique du peuple syrien. Dans ce contexte, nous appelons les représentants du Gouvernement syrien et ceux de l'opposition à n'épargner aucun effort pour veiller à ce que les pourparlers proposés aient bien lieu au début janvier 2016.

Tout en notant qu'il y a un certain nombre de questions litigieuses qui n'ont pas encore été réglées ou fait l'objet d'un accord, nous appelons toutes les parties à continuer à participer de manière constructive au dialogue et à rapprocher davantage leurs points de vue afin de trouver des solutions mutuellement acceptables pour mettre fin au conflit.

Pour terminer, ma délégation réaffirme qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit syrien. L'avenir de la Syrie doit être défini au moyen d'un processus politique sans exclusive dirigé et pris en charge par les Syriens. Le Gouvernement syrien, les partis de l'opposition et le peuple syrien ne peuvent pas se permettre de laisser passer cette occasion. Nous estimons que le Conseil a l'obligation d'appuyer les initiatives, telles que le Groupe international d'appui pour la Syrie ou toute autre initiative, qui visent à régler le conflit syrien par des moyens pacifiques. À cet égard,

nous nous réjouissons à la perspective de la mise en œuvre intégrale et effective de la résolution 2254 (2015) par toutes les parties concernées.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Représentante permanente du Nigéria.

M^{me} Ogwu (Nigéria) (*parle en anglais*) : Nous voudrions remercier la délégation des États-Unis d'avoir convoqué la présente séance qui porte sur une question qui revêt la plus haute importance pour la paix et la sécurité internationales. Nous tenons également à saluer la présence de Ministres des affaires étrangères à la présente séance et à leur souhaiter la bienvenue au Conseil de sécurité. Nous avons suivi avec beaucoup d'attention l'exposé du Secrétaire général, et nous le remercions non seulement de nous avoir fait part de ses vues sur cette question, mais également d'être une voix morale dans les affaires ayant trait à la politique mondiale.

Le Nigéria est également préoccupé par le conflit syrien. L'État islamique d'Iraq et du Cham, le Front el-Nosra et d'autres groupes terroristes qui leur sont associés profitent de la situation pour se fortifier et consolider leurs positions. Ils commettent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, et par conséquent, constituent une menace grave pour la paix et la sécurité internationales.

Contenir et éliminer les terroristes doivent être une priorité de la communauté internationale. Pour ce faire, il faut parvenir de toute urgence à un règlement rapide et global du conflit syrien. Les parties au conflit doivent parvenir à un cessez-le-feu sans plus tarder. C'est là un premier pas crucial et un point de départ valable pour désamorcer le conflit et créer les conditions propices à un règlement politique.

La mise en place du Groupe international d'appui pour la Syrie a imprimé un élan indispensable aux efforts déployés en vue d'un règlement pacifique du conflit syrien. Le fait que des acteurs régionaux et internationaux clefs figurent parmi les membres de ce Groupe montre clairement que la communauté internationale est prête à œuvrer de concert pour régler le conflit syrien. Nous prenons note des résultats des réunions de ce Groupe, tenues le 30 octobre et le 14 novembre à Vienne, et aujourd'hui à New York. Nous appuyons les efforts du Groupe visant à régler le conflit syrien sur la base d'un processus politique dirigé par les Syriens et du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe).

L'adoption à l'unanimité de la résolution 2254 (2015), aujourd'hui, est une indication sans équivoque de l'engagement du Conseil en faveur du règlement du conflit syrien. En effet, comme d'autres orateurs l'ont indiqué cet après-midi, il s'agit d'une feuille de route claire sur la voie à suivre. Nous exhortons les parties au conflit à tirer parti de l'élan imprimé par cette résolution pour mettre fin au conflit et rétablir la paix, la sécurité et la stabilité, dont la Syrie a tant besoin.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de la République bolivarienne du Venezuela.

M. Ramírez Carreño (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Madame la Présidente, nous vous remercions d'avoir organisé cette séance importante sur le processus de paix en Syrie. Nous saluons également la présence de Ministres des affaires étrangères et de représentants de haut niveau à la présente séance.

La République bolivarienne du Venezuela a voté pour la résolution 2254 (2015), même si nous n'avons disposé que d'un bref délai pour prendre connaissance de son contenu, car nous estimons que ce texte réaffirme l'idée que la solution au conflit armé qui touche ce pays arabe, résultant des agissements criminels des groupes terroristes, doit être une solution politique, pacifique et négociée. C'est une démarche que nous avons toujours appuyée. Nous notons avec satisfaction que les parties prenantes à la crise en Syrie font montre de volonté politique pour préparer la voie vers la paix, que le peuple syrien appelle de ses vœux. Nous devons agir avec détermination et nous pensons que cette possibilité offerte par la présidence du Conseil est un signe encourageant.

Nous devons saisir l'occasion qui s'offre à nous et consolider résolument le processus de paix en Syrie, en profitant de l'élan imprimé par le processus de Vienne, en vue de trouver une solution politique à ce conflit armé. Dans le même ordre d'idées, la volonté ne doit pas s'exprimer seulement par des discours mais également par des mesures concrètes, sur la base de l'engagement des deux parties à mettre fin à ce conflit qui a eu des conséquences humanitaires très graves et qui porte atteinte à la paix et à la sécurité internationales.

Nous voudrions exprimer notre appréciation et notre appui aux efforts diplomatiques déployés par M. Staffan de Mistura, pour parvenir à une paix solide et durable en Syrie. Nous sommes conscients que la

définition des points communs permettant de jeter les bases des négociations politiques est une tâche difficile mais d'une grande importance, qui exige l'engagement de toutes les parties à faire des progrès concrets.

À notre avis, un aspect positif du processus de Vienne est la volonté de dialoguer avec le Gouvernement du Président Bashar Al-Assad pour trouver une solution politique au conflit. Le Venezuela estime que le Gouvernement légitime du Président Al-Assad est l'un des acteurs clefs de l'équation politique, dans le cadre des efforts visant à parvenir à un règlement du conflit. Faire abstraction de cette condition essentielle revient à condamner le processus de paix à l'échec.

Le peuple syrien doit réaffirmer son indépendance politique, avec l'aide de la communauté internationale, sans ingérence étrangère ni solutions imposées de l'extérieur, qui servent des intérêts autres que ceux du peuple syrien. Dans ce contexte, le Venezuela réaffirme son appui à la souveraineté, à l'indépendance politique, à l'intégrité territoriale et au droit à l'autodétermination de la Syrie conformément au droit international, notamment les buts et les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

La fin de la crise humanitaire en Syrie est liée à la fin des hostilités. La poursuite du conflit ne fera qu'exacerber une situation humanitaire déjà tragique, ce qui, à son tour, exacerbera l'instabilité et aura une incidence néfaste sur les pays voisins qui ont accueilli des millions de réfugiés fuyant la guerre. En outre, il faudra établir, le plus rapidement possible, les listes des groupes d'opposition et des groupes terroristes afin de faire avancer le programme proposé par le Groupe international de soutien pour la Syrie en novembre. Les groupes d'opposition doivent être conscients qu'ils devront négocier avec les autorités syriennes dans un esprit constructif pour parvenir à un règlement politique et pacifique du conflit.

Dans ce contexte, la désignation des groupes terroristes ne peut pas se faire sur la base de deux poids deux mesures. Il ne saurait y avoir de « bons » terroristes ou de « mauvais » terroristes. Ceci est important parce que le Gouvernement syrien mène une lutte acharnée contre les organisations terroristes telles que l'État islamique d'Iraq et du Cham (EIIL) et le Front el-Nosra, qui ont étendu leurs activités à d'autres pays du Moyen-Orient, à l'Afrique du Nord et à d'autres régions. Si la communauté internationale n'agit pas avec détermination pour mettre un terme au financement, à la formation et à l'approvisionnement en armes de ces

groupes et à leur utilisation comme outils et incitations pour renverser des gouvernements, les populations civiles continueront à payer cher pour pouvoir jouir de la paix et de la sécurité auxquelles elles aspirent.

Dans ce contexte, il convient de renforcer la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme, et à cet égard, le Venezuela appuie toute initiative visant à combattre l'EIIL et d'autres organisations terroristes, étant entendu qu'il faut agir en coordination avec les autorités syriennes dans le cadre de ces efforts.

Pour cette raison, la mise en œuvre effective des résolutions adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité en matière de lutte contre le terrorisme, dont les résolutions 2178 (2014) 2199 (2015) et 2253 (2015), est de la plus haute importance dans le cadre de la stratégie collective visant à mettre fin au financement, à l'approvisionnement en armes et à la formation de groupes terroristes et d'acteurs non étatiques et violents, qui deviennent par la suite des alliés de l'EIIL et du Front el-Nosra dans différentes régions du monde, et par conséquent, des menaces mondiales à la paix et à la sécurité internationales.

Il faut tout mettre en œuvre pour éviter l'effondrement de l'État syrien et de ses institutions, comme l'indique la déclaration de Vienne. Il s'agit d'un aspect crucial, étant donné que les expériences traumatisantes de l'Iraq et de la Libye et leurs terribles conséquences ne doivent pas se reproduire.

Enfin, notre pays et notre gouvernement continueront d'œuvrer en faveur de la paix et de la fin de ce terrible conflit par le biais de notre modeste coopération au sein du Conseil de sécurité, sur la base d'une solution politique négociée et sous la direction du peuple syrien, de son gouvernement et de ses institutions, garantissant ainsi la souveraineté et l'indépendance de ce pays arabe frère.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande.

M. Van Bohemen (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire d'État Kerry et les États-Unis d'avoir convoqué la présente séance et d'avoir élaboré la résolution 2254 (2015) que nous avons adoptée aujourd'hui. Nous tenons également à saluer et à remercier les autres ministres des affaires étrangères d'être venus à notre séance d'aujourd'hui.

Nous sommes conscients que la convocation de la présente séance et la rédaction de la résolution étaient soumises à un calendrier très serré, raison pour laquelle nous étions disposés à l'adopter, même si nous n'étions pas tout à fait satisfaits du peu de temps qui nous a été donné pour l'examiner.

L'effondrement de la Syrie, qui a sombré dans le cauchemar de la guerre civile, a conduit à la propagation de l'insécurité dans le monde entier. La riposte cruelle de Bashar Al-Assad aux manifestations civiles pacifiques de 2011 et ses violations constantes du droit international humanitaire alimentent l'extrémisme et le terrorisme. Elles ont précipité le phénomène des combattants terroristes étrangers. Pour les Syriens, le conflit a signifié la mort, les souffrances, les destructions et les déplacements de populations à une échelle difficile à comprendre. Le conflit a provoqué le plus grand exode de population depuis la Seconde Guerre mondiale. Les voisins de la Syrie, en particulier le Liban, la Jordanie et la Turquie, en ont supporté le fardeau. Le conflit a déstabilisé encore davantage l'Iraq et donné lieu à des atrocités effroyables, et les effets déstabilisateurs ont maintenant gagné l'Europe.

La communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent accepter une part de responsabilité. La dévastation en Syrie montre, sans l'ombre d'un doute, la nécessité d'une prévention des conflits efficace et de l'unité de Conseil pour y parvenir. Le fait que nous ayons enfin pu nous réunir aujourd'hui et adopter cette résolution historique en peu de temps témoigne de la détermination de la communauté internationale à mettre fin au conflit. Nous saluons en particulier la poursuite de la coopération étroite entre le Conseil de sécurité et le Groupe international d'appui pour la Syrie.

Alors que nous allons de l'avant, l'heure doit être à l'acceptation. Tous les acteurs de la tragédie syrienne doivent accepter qu'aucune partie ne peut remporter la victoire militairement. Le Gouvernement d'Al-Assad et les combattants de l'opposition doivent accepter l'idée qu'il n'y aura pas de victoire, quels que soient le nombre de morts et les destructions qu'ils infligent à leur pays. De même que les acteurs extérieurs qui ont des enjeux politiques sérieux concernant l'issue du conflit syrien, ils doivent accepter qu'une solution politique suppose un compromis politique. Tous ceux qui insistent sur des conditions préalables qui bloquent les compromis nécessaires devront mesurer les retards qu'ils causent en termes d'un plus grand nombre de vies perdues, de réfugiés et de souffrances. Tout retard fait le jeu des

extrémistes, tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Le compromis requiert la volonté de prendre des décisions difficiles, de faire des concessions, d'accepter un résultat qui peut être en-deçà des positions initiales. Une solution politique ne sera pas parfaite, mais elle est nécessaire.

Au mois de juillet, six pays se sont réunis avec l'Iraq et ont trouvé une solution politique à l'une des questions les plus difficiles des 10 dernières années. Le Ministre des affaires étrangères de mon pays, qui présidait le Conseil au moment de l'adoption de la résolution 2231 (2015) sur la question nucléaire iranienne, a exhorté les membres du Conseil à faire preuve du même courage et du même engagement en faveur d'une solution politique pour la Syrie.

La création du Groupe d'appui et ses réunions nous ont donné espoir qu'il existe enfin une solution à ce conflit. Le Groupe d'appui bénéficie de son ouverture et de l'ambition et des moyens dont disposent les grandes puissances qui y participent. L'accent qu'il a mis sur les questions qui recueillent l'assentiment de tous, à savoir la nécessité d'œuvrer de concert pour lutter contre le terrorisme, d'assurer la survie des institutions de l'État en Syrie et de mettre fin au conflit violent, lui a également permis d'avancer. Tout cela est positif, mais d'importantes questions demeurent.

Premièrement, il faut un cessez-le-feu global. Deuxièmement, les opérations offensives doivent être immédiatement et exclusivement centrées sur l'EIIL, le Front el-Nosra et toutes les autres organisations terroristes désignées comme telles par le Conseil de sécurité. Ces opérations doivent être menées d'une manière qui protège les civils. Troisièmement, nous saluons le processus dirigé par la Jordanie pour élargir la liste des organisations terroristes désignées, tel qu'il est envisagé dans la résolution 2249 (2015). Mais jusqu'à ce que tout le monde s'entende sur ce point, nous devons partir du principe que la paix en Syrie serait desservie par une approche hâtive qui désigne trop de personnes comme étant des terroristes. Quatrièmement, l'avenir d'Al-Assad est une question qui doit être tranchée par les Syriens eux-mêmes. Nous convenons avec le Secrétaire général qu'il est inacceptable qu'une personne seule prenne en otage le processus de négociation politique.

Il faudra également apporter des réponses à d'autres questions difficiles. Il s'agit notamment de l'échelonnement du cessez-le-feu et des modalités de la transition, notamment la surveillance du cessez-le-feu, ainsi que les mécanismes à long terme pour garantir la

sécurité et la cohésion de l'opposition syrienne. Nous nous félicitons des efforts déployés par l'Arabie saoudite sur ce dernier point.

Sur toutes ces questions, la Nouvelle-Zélande invite les principaux acteurs à privilégier le pragmatisme et la fin du conflit par rapport à leurs autres intérêts. La Nouvelle-Zélande est favorable à un processus de transition politique dirigé par les Syriens, qui soit pleinement représentatif et sans exclusive et qui prévoie la protection de certains groupes en Syrie. Le Conseil a également un rôle à jouer pour rappeler à tout un chacun que parvenir à une solution politique ne veut pas dire pour autant renoncer à ses valeurs fondamentales. Il est clair que la résistance du Gouvernement syrien à la valeur fondamentale du principe d'inclusion a été un facteur essentiel du maintien des conditions favorisant le recrutement par les groupes extrémistes violents.

Nous sommes fermement convaincus que le jour viendra – et il doit venir – où les auteurs de crimes seront amenés à répondre de leurs actes. En attendant, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour réduire les souffrances, permettre l'acheminement de l'aide humanitaire, restaurer la confiance et protéger les civils. Il est également indispensable de mettre fin aux attaques aveugles et de libérer les prisonniers politiques.

Une autre responsabilité immédiate qui incombe au Conseil de sécurité est de renouveler le mandat relatif à l'acheminement de l'assistance humanitaire à travers les frontières et les lignes de combat. Les arrangements en place ont permis à l'ONU et à d'autres d'aider des millions de personnes. Le projet de résolution, qui a été préparé par la Nouvelle-Zélande, la Jordanie et l'Espagne, reflète l'évolution de la situation au cours de l'année écoulée. Son adoption est urgente, et nous demandons à tous nos collègues du Conseil de se joindre à nous pour l'adopter très rapidement.

La recherche d'une solution a pris trop de temps, mais nous avons enfin une ouverture. Faisons en sorte que l'année 2016 soit l'année où nous ferons taire les armes, où nous œuvrerons de concert pour lutter contre le terrorisme et où nous commencerons à reconstruire la Syrie.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent du Chili.

M. Barros Melet (Chili) (*parle en espagnol*) : Nous saluons la présence du Secrétaire d'État des

États-Unis, M. John Kerry, ainsi que celle des ministres et vice-ministres qui se sont joints à nous aujourd'hui.

Nous espérons que la résolution 2254 (2015) contribuera à l'établissement du cessez-le-feu et permettra de lancer un processus de négociations officielles en vue de parvenir à un règlement politique durable en Syrie. Ma délégation aurait aimé avoir plus de temps pour examiner le texte de la résolution.

Les récentes réunions du Groupe international d'appui pour la Syrie sont un pas en avant sur la voie du dialogue, rassemblant autour d'une même table les acteurs internationaux et régionaux qui ont une influence sur les parties au conflit. Toutefois, l'étape suivante consiste à surmonter les divergences de fond et, comme l'a indiqué le Secrétaire général, être en mesure de les réduire et de trouver des terrains d'entente. Nous estimons qu'il faut intégrer dans un esprit d'ouverture tous les acteurs syriens qui sont prêts à parvenir à un règlement politique pour une paix durable. Le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) est clair : il faut qu'il y ait un processus politique dirigé par les Syriens eux-mêmes. Cela suppose également la participation active et proportionnée des femmes.

Les parties ont vis-à-vis du peuple syrien l'obligation de s'engager fermement à parvenir à un accord, et le rôle de la communauté internationale est de l'appuyer. Toute solution politique doit préserver l'indépendance, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne. Les institutions de l'État doivent demeurer intactes afin d'éviter des situations où l'érosion et l'effondrement des institutions entraînent des conséquences catastrophiques pour la population civile.

Nous devons combattre de concert le terrorisme, qui frappe si durement la Syrie et de nombreux autres pays. Voilà pourquoi nous apprécions l'unité dont le Conseil a fait preuve face à cette menace au cours des dernières semaines. Cependant, le terrorisme ne doit pas être un obstacle au processus politique.

Nous l'avons dit dans cette salle, la solution politique est le seul moyen de faire face à la crise humanitaire. Nous ne devons pas oublier que la population civile, et notamment des millions d'enfants, a été la plus touchée durant ces quelque cinq années de conflit. Nous ne pouvons pas non plus envisager de paix durable sans justice, responsabilité et réconciliation. Toutefois, une solution politique restera hors de portée tant que la militarisation du conflit se poursuivra. C'est

pourquoi nous demandons que cesse l'approvisionnement de toutes les parties en armes.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Tchad.

M. Cherif (Tchad) : Je remercie les États-Unis d'avoir convoqué la présente réunion ministérielle sur la Syrie. Je remercie également le Secrétaire général Ban Ki-moon de son exposé.

La situation en Syrie demeure une source de très grande préoccupation. La guerre dans ce pays n'a que trop duré et le peuple syrien continue de payer un très lourd tribut. Il est grand temps de faire le bilan de l'action du Conseil de sécurité sur ce conflit aux conséquences multiformes et multidimensionnelles. Malgré l'adoption par le Conseil de sécurité de plusieurs résolutions et déclarations sur la situation en Syrie, force est de constater que la guerre se poursuit avec son cortège d'atrocités, de souffrances, de déplacements forcés de populations civiles innocentes et de destruction des infrastructures vitales du pays.

En dépit de la complexité de la crise syrienne, la communauté internationale ne doit ni baisser les bras ni se fatiguer pour faire avancer le processus politique en vue d'une sortie de crise durable et acceptable par toutes les parties concernées. Dans cette optique, nous appelons les parties au conflit à faire prévaloir la force de la raison plutôt que la raison de la force, et à s'engager résolument sur la voie du dialogue, pour mettre un terme à cet engrenage de violences sans fin.

Il est évident qu'il n'y a pas de solution militaire à la crise syrienne. Seul un processus politique inclusif est à même de mettre un terme à ce conflit, dont le bilan humain provisoire s'élève, comme cela a été rappelé, à plus de 250 000 morts, dont 12 000 enfants, des centaines de milliers de blessés, près de 7 millions de déplacés internes et plus de 4 millions de réfugiés.

Le Tchad se félicite de la tenue, ce matin à New York, de la réunion ministérielle du Groupe international de soutien pour la Syrie, et salue vivement les intenses efforts diplomatiques de ses initiateurs, notamment les États-Unis et la Russie, ainsi que les autres partenaires régionaux et internationaux. Nous espérons que la nouvelle dynamique créée par la Conférence de Vienne et celle de New York, endossée par la résolution 2254 (2015) qui vient d'être adoptée, permettra de surmonter les points de divergence et de mettre en route une transition politique conformément à la feuille déjà établie et au Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe),

ainsi que dans le respect de l'unité, de l'indépendance et de la souveraineté de la Syrie. Dans cette perspective, nous appelons les acteurs régionaux à jouer un rôle constructif, pour encourager les parties à faire preuve de souplesse et à s'engager de bonne foi et sans conditions préalables dans le processus politique.

L'option de la paix exige des choix difficiles et des concessions mutuelles de la part des parties au conflit. La poursuite de la guerre est non seulement ruineuse mais offre aussi un terrain fertile à l'expansion de groupes terroristes comme Daech et Jabhat al Nusra, qui risquent de déstabiliser toute la région et dont l'ampleur de la menace constitue un défi pour le monde tout entier. Dans une région traversée par plusieurs crises, les unes aussi graves que les autres, le règlement rapide du conflit syrien est impératif et appelle à plus d'action et d'engagement dans l'unité et la cohésion de la part de tous les acteurs régionaux et internationaux en faveur de la paix en Syrie. C'est dans cet esprit que le Tchad a voté pour la résolution 2254 (2015), en espérant que celle-ci pourra aider à avancer la cause de la paix en Syrie.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je voudrais saisir cette occasion pour remercier, au nom du Secrétaire d'État John Kerry, tous les membres du Conseil d'avoir agi rapidement aujourd'hui pour envoyer un message unifié au monde et en vue d'agir à l'unisson s'agissant de la résolution 2254 (2015). Je sais que cela n'a pas été facile pour de nombreuses délégations. Qu'elles trouvent ici l'expression de la sincère gratitude de notre délégation et de celle de tous les membres du Groupe international d'appui pour la Syrie qui ont travaillé sur la résolution et se sont employés à y intégrer des dispositions clefs.

Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Le Conseil de sécurité a franchi au cours de sa séance d'hier (S/PV.7587) un pas important en matière de lutte contre le terrorisme, notamment en adoptant la résolution 2253 (2015). Il tient aujourd'hui une autre séance au niveau ministériel, consacrée aussi à mon pays, la Syrie. Ce que je voudrais voir ici au Conseil c'est une lecture objective et juste de la situation dans mon pays plutôt qu'une adoption de positions ne faisant qu'exacerber et prolonger la crise, promouvoir le chaos et le terrorisme, faire du chantage au Gouvernement et au peuple de mon pays, et prescrire le même remède inefficace qui a entraîné la destruction et la ruine de beaucoup de pays, alors que tout ce que

veut le Gouvernement syrien c'est que la lutte contre le terrorisme soit fondée sur le droit et basée sur des principes et non mue par la peur ou venir en réaction à des attentats terroristes commis ici et là en dehors de la Syrie. Le Gouvernement syrien est ouvert à toute initiative ou à tout effort sincère visant à l'aider à sortir de l'impasse actuelle. C'est pourquoi, dans le cadre de sa responsabilité nationale et aux fins de la préservation des intérêts de son peuple, il a fait montre d'une grande coopération et d'une grande coopération avec les Nations Unies, de la mission de M. Kofi Annan, jusqu'à celle de M. Staffan de Mistura – qui était présent parmi nous il y a peu et qui a quitté la salle –, en passant par celle de M. Lakhdar Brahimi.

Je réaffirme aujourd'hui que le Gouvernement syrien est disposé à participer activement à tout effort sincère visant à parvenir à un règlement politique dans lequel seuls les Syriens détermineront et choisiront leur avenir par le dialogue syro-syrien, sous conduite syrienne, sans aucune intervention étrangère, et d'une façon qui garantisse la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie. Cela a été affirmé dans toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur la Syrie, mais, à notre grand regret, nous avons constaté que certains pays, tout en insistant sur la souveraineté de la Syrie dans les résolutions du Conseil de sécurité, violent en fait cette souveraineté sur le terrain, et ce en appuyant les groupes terroriste, en envoyant des aéronefs militaires bombarder ses installations pétrolières et son infrastructure économique, et en imposant des sanctions unilatérales au peuple syrien.

Le succès de tout processus politique dans mon pays, la Syrie, exige la participation du Gouvernement syrien en tant que partenaire principal, concerné plus que tout autre par ce processus, et requiert par conséquent de se coordonner et de coopérer avec lui sur les différents aspects liés à ce processus si nous voulons que ce dernier aboutisse. De même que le succès du processus politique exige un engagement international et une volonté politique réelle de la part de tous, notamment des pays qui ont une influence directe sur les parties qui entravent le processus politique, et de ceux qui donnent aux groupes terroristes l'élixir de vie.

Ce qui retient l'attention à cet égard, c'est qu'au moment où le monde entier réaffirme qu'il ne saurait y avoir de règlement autre que politique en Syrie, il se trouve certains pour menacer ouvertement, avec légèreté et en toute impunité, de recourir à ce qu'ils

appellent la solution militaire, et donnent à ces aventures vouées à l'échec des noms donquichottesques, tels que « Tempête », « Volcan », Cyclone » et autres. Il est clair maintenant que le succès du processus politique en Syrie passe par une lutte collective, efficace et sérieuse contre le terrorisme.

Mon pays se félicite donc que le Conseil ait adopté la résolution 2253 (2015) et apprécie l'initiative du pays ami qu'est la Fédération de Russie et les efforts sincères déployés par ce pays pour présenter la résolution, qui couvre et renforce d'autres aspects importants de la question que les précédentes résolutions de Conseil de sécurité relatives à la lutte contre le terrorisme ne couvraient pas totalement. Cette résolution impose des obligations claires et sans équivoque aux pays qui soutiennent le terrorisme, renforçant ainsi les résolutions 2170 (2014), 2178 (2014) et 2199 (2015).

La résolution 2253 (2015) répond à plusieurs préoccupations exprimées par ma délégation ces dernières années. Mon pays fait donc partie de ceux qui se félicitent de son adoption, et il espère qu'elle marquera un tournant dans le cadre des efforts que nous déployons pour combler le fossé existant entre nos paroles et nos actes et jeter ainsi les bases d'une véritable alliance internationale en matière de lutte antiterroriste. Nous ne sommes pas intéressés par les alliances creuses et irréalistes dirigées par des pays qui soutiennent le terrorisme, car elles ne font qu'éroder les dispositions des résolutions sur la lutte antiterroriste, en particulier les alliances sélectives qui violent la souveraineté des États et ne servent que les intérêts de l'État islamique d'Iraq et du Levant et d'Al-Qaida et leurs idéologies douteuses.

Nous savons que le rétablissement de la paix et de la stabilité dans toute la Syrie exige que nous affrontions immédiatement la menace que pose le terrorisme dans le cadre de la légitimité internationale et que nous affrontions la réalité du terrain de manière pratique et pragmatique. Le Gouvernement syrien est donc prêt à cesser les hostilités dans les zones où les groupes armés syriens sont présents pour promouvoir la réconciliation nationale et rétablir une certaine normalité dans ces régions, notamment le fonctionnement des institutions nationales et des services publics, dans des conditions qui permettront aux groupes armés de déposer leurs armes pour que leurs exigences puissent être satisfaites et qu'ils puissent être graciés. Nous avons déjà effectué des tentatives fructueuses dans certaines de ces régions, et le Gouvernement souhaite élargir ces initiatives de

réconciliation afin de rétablir la stabilité et la sécurité. Cependant, lorsqu'il aura affaire à des groupes terroristes et des mercenaires tels que Daech, le Front el-Nosra ou d'autres, le Gouvernement syrien ne dialoguera jamais et continuera de se battre jusqu'à ce qu'ils soient éliminés.

Nous appelons tous les Syriens honorables à participer au processus politique au niveau national pour contribuer au développement et à la reconstruction de la Syrie en œuvrant à titre prioritaire au rétablissement de la sécurité et de la stabilité. Un règlement n'est possible que sur la base d'un processus politique global dirigé par les Syriens qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien. Ce processus doit être mené dans le cadre d'un dialogue national qui rassemblera tous les acteurs concernés sous les auspices du Gouvernement en vue d'instaurer un État laïque et pluraliste au sein duquel tous les citoyens seront égaux devant la loi – un État dans lequel chacun aura sa chance sans être victime de discrimination, un État dirigé exclusivement par le peuple syrien dans la liberté et la transparence et sans ingérence ou influence étrangère.

Pour conclure, je tiens à souligner que j'ai remarqué des contradictions évidentes dans certaines

déclarations prononcées aujourd'hui. D'un côté, on affirme que le peuple syrien doit décider de son avenir, sans intervention étrangère, mais de l'autre, on remet en question notre souveraineté en ce qui concerne la présidence de mon pays, une question qui relève de la seule compétence du peuple syrien, conformément au paragraphe 1 de la résolution 2254 (2015), qui « souligne que c'est au peuple syrien qu'il appartient de décider de l'avenir de la Syrie ». Les efforts visant à porter atteinte aux fondements de la souveraineté de mon pays ne font qu'exposer les intentions véritables qui sous-tendent les politiques de ces orateurs, lesquels ont abandonné le contexte de la résolution avant que l'encre ait eu le temps de sécher. S'appropriant une résolution qu'ils venaient à peine d'adopter, ils ont commencé à en interpréter les dispositions selon leur bon vouloir. Ce comportement n'est pas prometteur et fait que ce que nous entendons et faisons ne nous inspire aucune confiance.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

La séance est levée à 18 h 15.